

PREPARATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION INDIVIDUEL

Les organisations d'accueil et les professionnels doivent se mettre d'accord sur un programme de formation (couvrant au moins les deux premières semaines de l'échange), et cela à une date suffisamment précoce, de manière à ne pas perdre de temps lors de l'arrivée du professionnel. Il est important que le programme de formation tienne compte des motivations spécifiques des professionnels et soit suffisamment flexible de manière à autoriser les modifications nécessaires lorsque les professionnels auront choisi leur affectation. Une esquisse du programme de formation sera envoyée par e-mail par l'organisation d'accueil ou par le participant aux coordinateurs nationaux et à HOPE (sg@hope.be) **avant le 31 mars 2018**.

En organisant le programme d'échange, les organisations d'accueil sont priées de confronter le professionnel aux aspects de gestion énumérés ci-dessous.

En général

Un aperçu du système sanitaire du pays d'accueil.
Il est important de donner au professionnel l'occasion de voir comment l'organisation s'intègre dans le cadre plus large des services de santé dans la ville, la région et le pays.

Gestion du personnel

- Conditions d'admission, de sélection et de formation
- Relations industrielles
- Planification du personnel
- Relations avec le personnel médical

Evaluation de la qualité

- Recueil des données
- Audit médical et hospitalier

Finances

- Méthodes de comptabilité et de budgétisation
- Comptabilité de gestion
- Financement (fonctionnement et investissements)

Planification

- Systèmes d'information administrative
- Procédures de planification

Services techniques

- Achat d'équipement
- Ravitaillement
- Entretien
- Autres services techniques

Services économiques

- Restauration
- Nettoyage et entretien
- Sécurité

Relations humaines

- Service social
- Programmes pour volontaires
- Enquête d'évaluation par le patient
- Procédure de plaintes
- Brochure d'information et d'accueil
- Accueil des visiteurs

Relations publiques

- Contacts avec les autorités publiques, la presse et le public
- Rapportage social (annuel)

Les professionnels apprécieront de pouvoir entrer en contact avec les acteurs du domaine de la santé se situant à l'extérieur de l'organisation : autorités de santé compétentes au niveau national, régional et local; médecins généralistes; soins à domicile; services et consultations externes; médecine préventive.

Les professionnels apprécieront certainement un programme social, surtout au début de l'échange et au milieu de celui-ci. Des activités seront peut-être organisées par le coordinateur national, ce qui offrira des possibilités d'échange entre les différents professionnels dans le pays d'accueil.

L'on attend cependant des professionnels qu'ils fassent des démarches personnelles pour organiser leur propre vie sociale. Ils doivent disposer d'assez de temps libre pour ces activités.